

*Année scolaire 2020-2021*



*Conseil d'école n°1*

*09 Novembre 2020*

## Ouverture de la séance à : 18h00

**Excusés :** Mme CAILLEAU (IEN), Joël GADBIN (Maire), Amélia LAPLANCHE (enseignante), M GUEDON (représentant des parents)

**Présents :**

Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
Mme CORMIER Mme COUTURIER Mme HELIGON Mme HUIDAL M CORNU M GUAIS	Mme BOUTEMY Mme BRETONNIER Mme EYMARD Mme ROBINSON	Mme FOURNIERE (adjte) M PETITGAS (conseiller municipal)	M ROSSIGNOL

**Secrétaire de séance :** Mme CORMIER

### Ordre du jour

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Résultats des élections
- Bilan de la rentrée scolaire (effectifs, personnel, conditions sanitaires)
- Projets de l'année
- Retour de la commission scolaire sur les travaux demandés (mairie)
- Retour sur la réunion entre parents (parents élus)
- APE : nouveau bureau
- Questions diverses

#### **1. Présentation des membres du Conseil d'école**

- Les membres du conseil d'école
  - Le directeur de l'école, président ;
  - Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
  - Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
  - Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
  - Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Education ; ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par l'article L.411-1 ;
  - Le délégué départemental de l'Education nationale chargé de visiter l'école ;
  - L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

#### Commentaires

*M ROSSIGNOL, récemment désigné DDEN de l'école, précise son rôle au sein du conseil d'école. Est annexé à ce compte-rendu le document ressource DDEN mentionnant ses missions.*

- Attributions du conseil d'école
  - Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:
    - 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
    - 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
    - 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
      - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service

- public d'enseignement;
- b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
- c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- d) Les activités périscolaires;
- e) La restauration scolaire;
- f) L'hygiène scolaire;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statut sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

### Commentaires

*Le directeur annonce que le nouveau règlement type départemental est en ligne et que le conseil d'école devra l'examiner pour le comparer à celui de notre école..*

## **2. Résultats des élections de représentants de parents**

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	:	208
NOMBRE DE VOTANTS	:	<b>122</b> soit <b>58.65%</b> (43.88 % en 2019, 50.70% en 2018, 40.19% en 2017)
BULLETIN BLANCS ou NULS	:	8
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	:	<b>114</b>
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	:	6
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	:	5

### ONT ETE PROCLAMES ELUS

LISTES	TITULAIRES + SUPPLEANT	
<b><u>Indépendante</u></b> <b><u>Regroupement</u></b> <b><u>de parents</u></b>	<b>1 BOUTEMY</b>	<b>Marie-Charlotte</b>
	<b>2 BRETONNIER</b>	<b>Malika</b>
	<b>3 CHATTENET</b>	<b>Maud</b>
	<b>4 EYMARD</b>	<b>Nathalie</b>
	<b>5 ROBINSON</b>	<b>Iris</b>
	<b>6 GUEDON</b>	<b>Laurent</b>

### **Commentaires :**

- *Le taux de participation, décevant depuis plusieurs années, retrouve cette année un niveau plus acceptable. Nous pouvons nous en féliciter.*
- *Seuls 5 parents s'étaient portés candidats, il a donc fallu procéder à un tirage au sort pour arriver au nombre de parents équivalent au nombre de classe. M GUEDON intègre ainsi le conseil d'école.*

### 3. Bilan de la rentrée scolaire

#### A. Effectifs (148 élèves) et personnel

Classe 1 (28)	Classe 2 (22)	Classe 3 (23)	Classe 4 (26)	Classe 5 (26)	Classe 6 (23)
3 TPS 14 PS 11 MS	6 MS 11 GS 5 CP	14 CP 9 CE1	16 CE1 10 CE2	5 CE2 21 CM1	23 CM2
Mme COUTURIER	Mme HELIGON	M GUAIS	M. CORNU Mme LAPLANCHE	Mme HUIDAL	Mme CORMIER Mme LAPLANCHE
Mme COURTONNE (ATSEM)	Mme CLAUDE (ATSEM) Mme DENTIER (AESH)	Mme DROUILLET (AESH)			

- 1 enfant (CE2) arrivera en janvier (classe de M CORNU), nous n'avons toujours pas de nouvelles des enfants ERK partis en Russie en décembre 2019 et bloqués pendant un certain temps en raison du covid !
- Le poste de service civique n'a pas trouvé de candidat.

#### **Commentaires :**

- ***La répartition annoncée en fin d'année scolaire a dû être modifiée 2 jours avant la rentrée provoquant quelques mécontentements de parents. Par conséquent, celle-ci ne sera dorénavant plus affichée en fin d'année.***
- ***Le départ des 23 CM2 en fin d'année devra être compensé par l'inscription de 10 enfants pour atteindre le total de 135, seuil en dessous duquel nous risquons une fermeture. L'orientation d'un voire deux enfants à besoin particulier n'est pas à exclure non plus. Les effectifs prévisionnels seront à remonter d'ici 1 mois à la DSDEN.***
- ***Le directeur est très pessimiste quant au maintien des 6 classes à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Cela laisse un an et demi pour recenser dans le village les enfants en âge d'être scolarisés et ceux qui le seraient ailleurs. Si l'école devait descendre à 5 classes, nous retrouverions la situation de 1994 !***

#### B. Conditions sanitaires

- Depuis la rentrée de septembre, tous les enfants sont accueillis toute la journée.
- Depuis le 02 novembre, le protocole a été un peu renforcé avec notamment le port du masque obligatoire pour tous les enfants à partir du CP. Les récréations se font également en décalé deux classes par deux classes en élémentaire notamment.
- Pour faciliter l'organisation des parents, nous avons conservé les horaires d'entrée et de sortie habituels.
- L'accueil en maternelle se fait à nouveau par l'entrée principale mais les enseignantes ont constaté un manque de rigueur de la part de certains parents malgré les consignes. Une deuxième information a été communiquée à tous les parents pour les rappeler au devoir de leur charge. Un retour à l'accueil par les portes extérieures n'est pas exclu.

## Commentaires

Mme Fournière précise les adaptations à la cantine : places attirées sauf pour les cantiniers occasionnels qui complètent les tables. La disposition de celles-ci avait déjà été modifiée pour éviter le brassage entre les maternelles et l'élémentaire.

Pour la garderie, le choix d'un seul lieu et non deux ( Mille Club et Bâtiments Périscolaire) aurait été une contrainte supplémentaire pour les parents et aurait demandé un encadrement nécessaire multiplié. La disposition de la salle a été organisée en prenant en compte le protocole sanitaire.

### C. Evaluations nationales CP – CE1 (septembre)

- EAB : Elèves A Besoin
- EF : Elèves Fragiles

- CE1 : 23 élèves (1 élève inscrit au CE1 a passé les évaluations CP)

Mathématiques									
Espace et géométrie		Associer un nombre à une position		Calcul en ligne		Calcul mental		Résolution de problèmes	
				Additionner Soustraire					
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
2	3	2	6	6	9	2	1	2	8

Mathématiques					
Représenter des nombres entiers		Ecrire des nombres entiers		Lire des nombres entiers	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	5	2	2	1	1

Français															
Comprendre .....						Ecrire...				Lire...					
...un texte lu seul		...des phrases lues seul		...des phrases lues par l'enseignant		...des mots lus par l'enseignant		...des mots dictés		...des syllabes dictées		...à voix haute un texte		...à voix haute des mots	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
0	0	0	2	0	3	0	4	0	1	0	0	0	5	0	4

- CP : 20 élèves (1 élève de CE1 a passé ces évaluations)

Mathématiques											
Lire des nombres entiers		Ecrire des nombres entiers		Quantifier des collections		Comparer des nombres		Associer un nombre à une position		Résoudre des problèmes	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	2	0	1	2	0	1	0	2	5	1	3

Français							
Comprendre...			Phonologie		Reconnaissance de lettres		
...des textes lus par	...des phrases lues par	...des mots lus par	Manipuler des syllabes	Manipuler des	Comparer des suites	Reconnaître des lettres	Connaître le nom des

l'enseignant		l'enseignant		l'enseignant				phonèmes		de lettres				lettres et le son associé	
EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF	EAB	EF
1	2	0	5	1	6	2	2	0	6	2	1	8	2	3	9

**Commentaires :**

- *Rendez-vous téléphoniques prévus avec quelques familles ; celles dont les enfants présentent un bilan fragile.*
- *Résultats nettement inférieurs dans leur globalité à l'année dernière. 2 raisons principales retenues pour expliquer cette baisse : le niveau général en baisse chaque année (ce qui mériterait une analyse en profondeur) et l'année scolaire 2019-2020 tronquée par le confinement.*
- *Le maintien des évaluations en septembre pose question sachant qu'il avait été demandé aux enseignants de considérer la rentrée 2020 comme une rentrée particulière. Différer ces évaluations d'un mois minimum aurait été judicieux.*
- *La question est posée de la possibilité ou non d'offrir un maintien aux élèves qui en manifesteraient le besoin. Le directeur rappelle qu'il est de nouveau permis sauf en maternelle où c'est la MDA qui l'accorde ou pas.*

#### **4. Projets de l'année**

- Les sorties prévues et programmées au cinéma et au Carré sont suspendues. Elles devaient commencer en novembre. Même chose pour les visites de la médiathèque et de la bibliothèque communale. ***La médiathèque propose des visites dans les écoles.***
- L'activité tir à l'arc pour les CM2 a pu avoir lieu pendant la première période. Est maintenu également le cycle escrime pour les CE2-CM1 sur cette deuxième période avec désinfection de tout le matériel au préalable par l'intervenant de la Communauté de communes. Les CM2 poursuivent également le cycle Echecs avec M AUMONT ; c'est une première expérience pour les CM2. Cette activité est co-financée par l'APE et le budget classe de Mme CORMIER.
- Le cycle piscine doit normalement pouvoir se tenir en période 3 et 4. Aujourd'hui, les enseignants qui ne s'y sentiraient pas en sécurité peuvent faire le choix de ne pas y aller.
- Les interventions de l'association « Lire et faire lire » qui devaient débiter en novembre sont suspendues.
- Le projet des 4 classes élémentaires avec le dumiste Jérôme DOITTEE continue, un vendredi sur deux jusqu'à l'échéance en juin où une présentation aux parents est prévue, si la situation le permet. Titre du projet : « Liberté de s'exprimer ». ***Présentation aux parents le 11 juin 2021.***
- Le projet de la commune d'associer les enfants de l'école à la plantation d'une haies bocagère, reporté en 2019, devrait pouvoir être possible.
- D'autres projets peuvent naître en cours d'année, en fonction des sollicitations que nous recevons et des envies des enseignants.
- M GUAIS expose son projet en lien avec sa participation au printemps théâtral. La finalité est prévue en avril, le thème est « la différence ».

**Commentaires**

- *Le directeur déplore que lors de l'enquête de l'APE à destination des parents, une famille ait mentionné l'absence de projets des enseignants pour justifier son souhait de ne pas s'investir dans cette association.*

- *Un représentant de parents évoque la question des vestiaires à la piscine qui ne seraient pas accessibles. Le directeur annonce qu'il va prendre les renseignements nécessaires et annonce que l'activité piscine ne sera possible qu'avec l'utilisation des vestiaires.*

## **5. Retour de la Commission scolaire sur les travaux demandés (mairie)**

- Situation n°1 :
  - Demande en Mars 2018, du directeur de l'école lors d'un échange avec le Maire du village et les adjoints de l'installation de grillage et de portillons pour fermer la partie enherbée en élémentaire ; ceci afin de ne laisser aucun espace sans surveillance pendant les récréations. L'accord de principe avait été donné lors de cet échange. Ces travaux ont été mentionnés dans les compte-rendu des conseils d'école n°2 et 3 de l'année 2018-2019. Avant les vacances de Février 2020, Mme CHEVREUL, alors adjointe était venue à l'école rencontrer le directeur pour se mettre d'accord sur l'emplacement exact de la clôture, les travaux étant programmés pendant les vacances de février. Finalement, ceux-ci n'ont pas été réalisés (problème avec les fournisseurs selon la secrétaire de mairie interrogée par le directeur d'école).
  - Aujourd'hui, le nouveau conseil municipal refuse cette installation.
  - Le directeur déplore cette situation et le manque de respect des engagements pris par le Maire.
  - Précision de(s) l'élu(s) municipal(aux) présent(s) au conseil d'école :  
*Le nouveau conseil municipal regrette que le seul espace enherbé de l'école ne soit pas accessible aux élèves d'où sa décision. Il se demande si une réflexion globale d'aménagement de cet espace avec notamment un parking vélo ne serait pas envisageable.*

### **Commentaires**

- *Aucun besoin d'aménager un parking vélo.*
- *Le directeur rappelle la nécessité de se couvrir en cas d'accident d'enfant sans témoin adulte.*
- *M ROSSIGNOL intervient en mentionnant que les espaces « morts » dans une cour augmentent le risque de harcèlement.*
- *Le directeur précise qu'il prendra contact avec le maire du village pour s'entretenir à ce sujet.*
- Situation n°2 :
  - Photocopieur de la maternelle en très gros dysfonctionnement depuis quelque temps.
  - Demande de réparation ou de remplacement.
  - Précision de(s) l'élu(s) municipal(aux) présent(s) au conseil d'école :  
*Le photocopieur sera remplacé par un copieur NB et couleur.*
- Situation n°3 :
  - Remplacement du vidéo-projecteur du TBI de la classe de Mme HUIDAL en octobre dernier suite au non remplacement possible de l'ampoule qui a cassé.
- Situation n°4 :
  - Demande de remplacement de mobilier en maternelle. Une demande écrite va être envoyée en Mairie.

### **Commentaires**

*Le vitrage fendu sous le préau de la maternelle va être changé et sera équipé d'une protection empêchant de nouveau la casse.*

## 6. Retour réunion parents (parents élus)

- *Mme BOUTEMY et Mme BRETONNIER présentent le compte-rendu de cette réunion et de la rencontre qui a suivi avec le Maire. Compte-rendu en annexe.*

### Commentaires

*Le directeur félicite Mme BOUTEMY et Mme BRETONNIER pour cette initiative. Recueillir les attentes des familles tant d'un point de vue scolaire que péri-scolaire était une très bonne idée.*

## 7. Nouveau bureau APE

- Présidente : Mme Emmanuelle RAOUL
- Secrétaire : Mme POIRIER Cindy
- Trésorière : Mme DELAHAYE Cathy
- Le directeur se félicite de l'investissement de nouvelles familles pour la pérennité de cette association, partenaire indispensable de notre école.

## 8. Questions diverses

- Manque de communication entre l'école et les services municipaux pour les inscriptions cantine.